

# Actualité

## Les Français tombent dans le panneau solaire



La ferme d'Engie Green, installée sur une ancienne friche à Marcoussis (Essonne), est la plus grande centrale solaire au nord de la Loire. ROMUALD MEIGNEUX/SIPA

### URGENCE

**Le gouvernement compte faire voter cet été une loi pour développer les énergies renouvelables**

**INÉDIT** Une étude révélée par le JDD défend l'installation massive du photovoltaïque sur les toitures. Il est mieux accepté que l'éolien

**P**our lui, ça a été l'occasion de faire « d'une pierre deux coups ». Agriculteur à la retraite en Touraine, Joseph a fait le choix du solaire dès 2010, « pour des raisons économiques et écologiques ». Avec trois amis, il a fait installer 800 panneaux photovoltaïques

sur les toits de leur ancienne ferme ; depuis, tous quatre partagent les bénéfices de la revente à EDF de l'électricité produite, soit 600 euros par mois chacun. « Avec une petite retraite de 1 000 euros, ça fait la différence ! », commente l'ancien éleveur laitier – les tarifs sont toutefois moins avantageux pour les nouveaux raccordés. Convaincu de l'intérêt de ces cellules photovoltaïques qui transforment le rayonnement solaire en courant électrique, il a aussi choisi cette solution pour sa consommation personnelle. Depuis quatre ans, 21 panneaux supplémentaires lui permettent de diminuer sa facture d'un tiers à la fin du mois.

**La France, seul pays européen à ne pas avoir atteint ses objectifs** Son histoire, le gouvernement en rêve pour tout le territoire. Car Emmanuel Macron s'est engagé à multiplier par dix la capacité du photovoltaïque d'ici à 2050, pour dépasser 100 gigawatts. La marche est haute, mais les besoins en électricité justifient ce saut : selon le Réseau de transport d'électricité (RTE), ceux-ci auront augmenté de 35 % dans trente ans.

Or la France part mal : elle est le

seul pays européen à ne pas avoir atteint ses objectifs en matière d'énergies renouvelables. Et, parmi celles-ci, le solaire, avec ses procédures d'installation perçues comme complexes et ses matériaux venus de Chine, a longtemps pêché. « On a manqué de vision en Europe », observe Anis Jouini, à la tête de l'Institut national de l'énergie solaire. Mais, aujourd'hui, la guerre en Ukraine et notre dépendance énergétique, l'état de nos centrales et le changement climatique nous ont enfin réveillés. »

Si l'Etat mise sur le solaire, c'est surtout parce qu'il suscite moins d'opposition que l'éolien. D'après un sondage Harris Interactive commandé par l'Institut Choiseul, un think tank indépendant, 91 % des Français ont une bonne image du photovoltaïque, contre 65 % seulement pour les pales et 55 % pour le nucléaire. Mieux, 81 % sont favorables à l'installation d'un panneau sur leur toit.

Pour passer le cap, une loi d'urgence va être votée dès cet été. Il s'agira de simplifier les procédures, de raccourcir les délais de délivrance des permis de construire pour les fermes solaires et d'identifier plus rapi-

dement les terrains et les toits disponibles. « On veut rationaliser, mais on ne régressera pas, défend l'entourage de la nouvelle ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher. Il faut renforcer l'acceptabilité des projets et s'assurer que l'ensemble des enjeux environnementaux sont pris en compte. »

Dans une étude que le JDD dévoile, l'Institut Choiseul livre d'autres pistes. « Aujourd'hui, on a 20 millions de maisons mais seulement 110 000 foyers raccordés et 500 000 installations photovoltaïques sur le territoire, relève l'économiste Pascal Lorot, son auteur. Notre marge de progression est importante. » Selon l'Ademe, le potentiel inexploité sur les toits est de 363 gigawatts, soit plus du triple de la puissance installée de l'ensemble du parc de production nationale.

**Crédit, exonération d'impôt, prime à l'autoconsommation** Le rapport plaide en faveur de leviers fiscaux, avec par exemple un crédit d'impôt pour l'acquisition d'un panneau et le coût de son installation, une prime à l'autoconsommation – aujourd'hui versée sur cinq ans et dégressive

pour les foyers qui utilisent l'électricité produite –, plus durable et adaptée à la géographie ; ou encore une exonération totale d'impôt sur le revenu pour la revente du courant pour des installations plus puissantes. « Pour l'instant, on pense qu'on peut aller plus vite dans la transition en simplifiant les dispositions législatives et à coût constant », tempère le ministre de la Transition énergétique.

Reste, à terme, une inconnue technologique : le stockage de l'électricité issue du solaire, jamais testé à grande échelle. « Le véhicule électrique va en partie changer la donne, soutient Daniel Bour, président du syndicat des professionnels du solaire Enerplan. Son déploiement offre une possibilité de stockage à tout moment. » Installé dans l'Essonne, Gil Alma, lui, a déjà investi dans une batterie pour optimiser l'énergie produite par ses 19 panneaux et « atteindre l'autonomie électrique dès cet été ». Les toits de sa maison située près d'un château classé lui étant interdits, le comédien, écolo convaincu, a installé ses cellules sur son garage. Il en rit : « Je l'ai même fait agrandir pour en mettre davantage. » ●

MARIANNE ENAULT

LE SOLAIRE  
PHOTOVOLTAÏQUE

Le fait de transformer directement la lumière du Soleil en électricité via des panneaux solaires, un onduleur et un compteur

3,1%

DE LA PRODUCTION  
ÉLECTRIQUE

en France est issue du solaire

110 000

FOYERS

ont une installation photovoltaïque raccordée au réseau

363  
GIGAWATTS

d'électricité pourraient être produits sur les toitures, selon l'Ademe, de quoi fournir les trois quarts de la consommation des ménages

91%

des Français ont une bonne image de l'énergie photovoltaïque, contre 65 % pour l'éolien et 55 % pour le nucléaire, selon un sondage Harris Interactive pour l'Institut Choiseul

## Environnement

# Les champs photovoltaïques, un sillon fertile

**ENQUÊTE** Ces fermes pas comme les autres poussent dans l'Hexagone. Les projets inquiètent les amoureux de la nature

Trente-huit mille panneaux solaires entre Pont-Péan et Bruz, en Ille-et-Vilaine, 35 000 à Leforest, dans le Pas-de-Calais, 9 822 à Ruca, dans les Côtes-d'Armor... une mer de cellules photovoltaïques s'apprête à recouvrir le territoire français. Difficile toutefois de connaître le nombre de fermes solaires implantées sur la terre ferme : dans les statistiques nationales, les 500 000 installations sont classées par puissance de production, sans préciser ce qui relève des toitures ou des centrales au sol.

Pour doper la croissance des énergies renouvelables, la loi d'urgence pourrait, pour les parcs au sol les plus petits, supprimer l'obligation de mener une étude environnementale ou laisser l'attribution du permis de construire à la mairie - l'autorisation pour les installations à terre est aujourd'hui délivrée par les seules préfectures.

Aux yeux du gouvernement, la priorité est d'identifier tous les espaces disponibles en France. « Il faut que les énergies renouvelables s'intègrent le mieux possible dans le paysage et les territoires », explique-t-on au ministère de la Transition énergétique. Le cauchemar de l'exécutif ? Les débats à rallonge et les recours juridiques qui handicapent l'éolien terrestre et maritime. Le mot d'ordre : « acceptabilité des projets ». Les anciennes friches industrielles, les terres polluées ou les espaces délaissés le long des autoroutes viennent fournir une liste « facile ». En Ille-et-Vilaine, des panneaux ont ainsi été déployés sur le site de la mine de plomb argentifère. À Chef-Boutonne, dans les Deux-Sèvres, c'est un ancien lieu d'enfouissement de déchets qui a été retenu.

La planification géographique doit aussi permettre de répartir l'effort. À Bessens, dans le Tarn-et-Garonne, les habitants ont accepté deux premiers parcs solaires, mais en refusent un troisième : le village de 1 500 habitants produit déjà l'équivalent de la consommation électrique de 15 000 personnes (hors chauffage) !

Bien souvent, communes et riverains découvrent au dernier moment les projets de centrale au sol. À Bréal-sous-Vitré (Ille-et-Vilaine), les habitants du hameau de la Touche ont en travers de la gorge les 8 hectares de panneaux prévus sous leurs fenêtres. « Aujourd'hui, l'Etat n'encadre pas ce déploiement, regrette Jean-David Abel, qui pilote le réseau biodiversité de France nature environnement (FNE). Les industriels vont au plus facile et au moins cher. »

Pour eux, le foncier agricole et forestier est un terrain favorable, avec des propriétaires qui, attirés par la perspective de rendement, sont prêts à remplacer arbres et

animaux par des champs de cellules. « Le risque, c'est qu'on ait une forme de spéculation, craint Alain Roussel, le président (PS) de Nouvelle-Aquitaine, première Région solaire de France. Le législateur doit donc faire en sorte qu'il n'y ait pas de choix à faire entre la captation de carbone par les forêts et la production d'énergies renouvelables. »

Peu d'études scientifiques existent sur les conséquences de ce type d'installations sur la faune et la flore. « Sous les panneaux, il peut y avoir de la vie, admet Jean-David Abel, mais c'est une vie encadrée et contrainte. » La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), qui a fait part de ses inquiétudes cette semaine à la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, s'apprête à rendre un rapport sur le sujet. « L'une des premières régressions environnementales, c'est l'artificialisation des milieux, rappelle Yves Vêrilhac, directeur général de la LPO. Quelles seront les conséquences de ces panneaux pour la circulation des reptiles, des amphibiens et des mammifères ? Ces parcs sont de véritables bunkers. » Travaux, augmentation de la température sous les miroirs... des conséquences en cascade sur les écosystèmes sont redoutées.

Alors, les parcs photovoltaïques au sol, nouvel exemple du match perdu de la biodiversité contre le climat ? Le gouvernement assure marcher sur ses deux jambes et cite en exemple la bonification promise aux entreprises qui s'installent en priorité sur des sites pollués. Ces dernières semaines, un projet incarne les craintes : Horizeo, à Saucats, en Gironde, et porté par Engie et Neoen, va s'étendre sur 2 000 hectares, dont 1 000 recou-

voit que l'installation solaire vienne résoudre un problème agricole. Par exemple, dans les Hautes-Alpes, les vignerons ont mis des cellules pour protéger leurs pieds d'un ensoleillement excessif ou limiter aussi les risques liés au gel. Mais, en Gironde, il faudra encore convaincre. « On l'a vu à Cestas, avec des panneaux sur 300 hectares, raconte Daniel Delestre. Il n'y a plus d'espèces animales ou végétales et ce ne sont pas les quelques familles moutons présents qui changent quelque chose... »

Les doutes des militants ont été renforcés par deux textes qui seront publiés à l'automne : ils précisent les conditions dans lesquelles les panneaux photovoltaïques ne seront pas considérés comme de la transformation de sols naturels. « C'est un tour de passe-passe, dénonce Jean-David Abel. La loi climat et résilience impose une réduction par deux du rythme d'artificialisation des sols d'ici à 2030. Sortir les panneaux, ça aide. »

Si les associations défendent les énergies renouvelables, elles

craignent que ces quelques mauvais exemples ne finissent par produire l'effet inverse. « On est d'accord pour accélérer, mais il faut faire vite et bien, poursuit le responsable de FNE. Si on fait vite et mal, ça va faire comme pour l'éolien. Des recours vont se multiplier. Et, dans un département où un projet se sera mal passé, plus personne ne voudra faire du solaire. » Les champs tiennent parfois à un fil. ■

MARIANNE ENAULT

Allianz 

Épargner c'est  
porter l'avenir  
sur ses épaules

Partenaire de confiance, Allianz vous accompagne pour dynamiser votre capital. Financer un projet, consolider votre niveau de vie pour l'avenir, protéger vos proches ou transmettre de votre vivant.

Prenez rendez-vous dès maintenant avec un conseiller pour en discuter. [Allianz.fr/assurance-vie/](https://www.allianz.fr/assurance-vie/)

Allianz Vie - Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 643 054 425 € - Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex - 340 234 962 R.C.S. Nanterre.

Document à caractère publicitaire.

LAGARDERE PUB - 02/06/2022 - 11:30:09 - R65362\_JDD-PS-pdf  
JDD\_3934\_NAT\_ALLIANZ\_TARD

Allianz Vie - Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 643 054 425 € - Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex - 340 234 962 R.C.S. Nanterre.

Document à caractère publicitaire.

